

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023**

Le mercredi huit novembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
2 novembre 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication  
sur le site internet de  
la ville,  
14 novembre 2023

Procurations :

Mme Sylvie CHRISTIAENS à M. Christian CAPRON, M. Luc HITLER à M. Didier BOQUET, M. Alexandre VOIMENT à Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Excusés :

Mme Céline CIVES, M. Thierry DUPRAY, Mme Fanny GENET-LACAILLE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

<b>DL2023-073</b>	<b>Changement de nomenclature budgétaire et comptable au 1er janvier 2024 – passage au référentiel M57. Délibération adoptée à l'unanimité</b>
<b>DL2023-074</b>	<b>Convention de remboursement des frais de transport Caux Seine Agglo. Délibération adoptée à l'unanimité</b>
<b>DL2023-075</b>	<b>Décision modificative n°1- Budget VILLE. Délibération adoptée à l'unanimité</b>
<b>DL2023-076</b>	<b>Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Délibération adoptée à l'unanimité M. GONCALVES s'abstient</b>
<b>DL2023-077</b>	<b>Logements sociaux mise en place de la gestion en flux du contingent communal avec les différents bailleurs sociaux. Délibération adoptée à l'unanimité</b>
<b>DL2023-078</b>	<b>Opération de Revitalisation du Territoire – Avenant de la Convention ORT avec l'Etat, le Département et les 6 communes ORT. Délibération adoptée à l'unanimité</b>

DL2023-079	Cession d'un retable à la commune de Fontaine-sous-Préaux. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-080	Rapport annuel d'activité Caux Seine Développement 2022. Délibération adoptée à l'unanimité M. VOIMENT ne prend pas part au vote
DL2023-081	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre – réhabilitation de l'ancienne usine Desgenetais-Boussac. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-082	Concession Enedis – présentation du CRAC 2022. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-083	Convention relative à la réalisation de travaux sur les domaines publics routiers départemental et communal. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-084	Convention relative à la réalisation de travaux de jalonnement sur le domaine public routier départemental et communal. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-085	Constitution de servitude de passage de canalisation GRDF. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-086	Permis de démolir. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-087	Études de stabilité des falaises de Villequier. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-088	Convention d'accès à la Grotte à Milon. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-089	Convention de mise à disposition de la balayeuse avec chauffeur. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-090	Dénomination et numérotation des voies. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-091	Etude Ilot Maupassant – Avenant EPFN et Région. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-092	Convention démolition friche Fiducial – Avenant. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-093	Adhésion au CEREMA. Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-094	Centre aquatique « Barre-y-Va » - Participation financière aux leçons de natation. Délibération adoptée à l'unanimité

DL2023-095	<b>Rapport annuel - Délégation de service public cinéma Le Paris.</b> Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-096	<b>Classe de neige 2024.</b> Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-097	<b>Activités sportives sur le temps méridien.</b> Délibération adoptée à l'unanimité
DL2023-098	<b>Subvention exceptionnelle - Association « Bee's en Seine ».</b> Délibération adoptée à l'unanimité <b>M. BOQUET et Mmes LEPEME et CHRISTIAENS ne prennent pas part au vote</b>



*Bastien Coriton*

Bastien CORITON  
Maire de Rives-en-Seine